

Petites affiches

La Loi ■ Le Quotidien Juridique

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés : Petites affiches • Le Quotidien Juridique • La Loi - Archives Commerciales de la France

398^e année - 17 JUILLET 2009 - N° 142 - 10 euros

**Numéro
SPÉCIAL**

lextenso éditions

Les fusions rapides

Léa Malka

Prix du meilleur mémoire
Master 122/Lextenso éditions 2009

www.petites-affiches.com

ÉDITION
QUOTIDIENNE
DES JOURNAUX
JUDICIAIRES
ASSOCIÉS

Petites  affiches

2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14 - Fax : 01 47 03 92 02

Le Quotidien Juridique

12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49 - Fax : 01 49 49 06 50

LA LOI
ARCHIVES COMMERCIALES

33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34 - Fax : 01 46 34 19 70

Directeur de la publication :
Bruno Vergé
Rédactrice en chef :
Emmanuelle Filiberti
Responsables de rédaction :
Valérie Boccara et Céline Slobodansky
Comité de rédaction :
Pierre Bézard, président honoraire
de la chambre commerciale de la Cour
de cassation
Éric Bonnet, directeur de la rédaction
de la Gazette du Palais
Jean-Pierre Camby, conseiller des
services de l'Assemblée nationale
Jean-Marie Coulon, premier président
honoraire de la Cour d'appel de Paris
Alain Couret, professeur à l'Université
Paris I (Panthéon-Sorbonne)
Fernand Derrida, professeur honoraire
à la faculté de droit de l'Université
d'Alger
Michel Grimaldi, professeur à
l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
Jean-François Guillemin, secrétaire
général, groupe Bouygues
Paul Le Cannu, professeur à
l'Université Paris I (Panthéon-
Sorbonne)
Jacques Massip, conseiller doyen
honoraire à la Cour de cassation
Denis Mazeaud, professeur à
l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
Nicolas Molfessis, professeur à
l'Université Paris II (Panthéon-Assas)
Jacqueline Morand-Deviller,
professeur à l'Université Paris I
(Panthéon-Sorbonne)
Bernard Reynis, président honoraire
du Conseil supérieur du notariat
de Paris
Alain Sauret, président du conseil de
surveillance de Capstan Avocats
Rédaction : 33, rue du Mail,
75081 Paris Cedex 02
Tél. : 01 42 61 87 87
Fax : 01 42 86 09 37
E-mail : redaction@lextenso-editions.fr
Merci de nous envoyer vos articles à :
redaction@lextenso-editions.fr

Diffusion :
Tél. : 01 56 54 42 10
Fax : 01 56 54 42 11
E-mail : diffusion@petites-affiches.com

Rédaction (p. 1 à 32)
**Publicité légale : Annonces pour les
départements 75, 92, 93, 94 (p. 33 à 64)**

A B O N N E M E N T S	
1 an France (TTC)	
Journal seul	132 €
Journal + Lextenso.fr	326 €
1 an Étranger (TTC)	
CEE	336 €
Hors CEE	646 €

Pour tarifs particuliers
(enseignants, étudiants, ...) nous consulter

Direction Artistique :
Groupe Poly Print/Bâton Rouge Agence

Les fusions rapides

Léa Malka

**Prix du meilleur mémoire
Master 122/Lextenso éditions 2009**

**Master 122 Droit approfondi de l'entreprise de
l'Université Paris-Dauphine
Institut Droit Dauphine**

SOMMAIRE

François PASQUALINI	3
Le Master 122 : Droit approfondi de l'entreprise Université Paris-Dauphine Institut Droit Dauphine (I2D)	
Introduction	4
Chapitre 1 : Les intérêts de la fusion rapide	8
Section 1 : La fusion rapide profite des avantages de la fusion	
I. Bénéficiaire des avantages de la transmission d'entreprise	
II. Les effets de la fusion	
Section 2 : La fusion rapide est une technique d'ingénierie financière	
I. L'imputation effective des intérêts d'emprunt sur le bénéfice imposable de la société cible	
II. Les conditions du report de déficits	
Chapitre 2 : Les obstacles à la réalisation d'une fusion rapide : hésitations quant à la validité de ce type d'opération	21
Section 1 : Les obstacles juridiques	
I. L'article L. 225-216 du Code de commerce	
II. La recherche de la responsabilité des dirigeants par les minoritaires	
Section 2 : Les obstacles fiscaux	
I. L'abus de droit	
II. L'acte anormal de gestion	